

Date : 17/05/2020

Version : 1.1

Destinataire : Etudiant·e·s

Caractère du document :

Public ☐

Interne ☒

Confidentiel ☐

Ne pas diffuser sans autorisation ☐

Autre ☐

Informations collectées sur les étudiant·e·s par l'Université virtuelle (Moodle)

Introduction

Au Conseil d'entreprise du jeudi 17 septembre 2020, une demande a été formulée de connaître

« ...la liste complète des informations collectées sur les membres du personnel scientifique et académique par l'Université virtuelle (Moodle) auxquelles les Autorités de l'Université ont accès, la liste des personnes autorisées à consulter ces données, les mesures prises par l'Université afin d'assurer la sécurité de ces informations, les usages éventuels de ces données à l'heure actuelle et ceux qui sont envisagés pour le futur. »

Dans ce cadre, une note a été rédigée et présentée en novembre 2020. Cette note présentant un intérêt pour les étudiant·e·s également, elle est publiée afin de répondre à l'obligation d'information de l'Université agissant en tant que Responsable du traitement.

Pour rappel, l'Université virtuelle (UV) de l'ULB est une plateforme d'apprentissage (Learning Management System, LMS) en ligne au sein de laquelle les enseignant·e·s et étudiant·e·s disposent, pour chaque cours, d'un espace réservé permettant l'accès aux supports didactiques et la mise en œuvre d'activités d'enseignement. L'UV repose depuis 2014 sur un LMS open-source appelée Moodle.

Liste complète des informations collectées sur les membres de la Communauté universitaire par l'Université Virtuelle

a. Données d'identification

La base de données utilisateurs de l'UV contient les informations suivantes, alimentées à partir d'autres sources comme Banner, IDS ou LDAP.

- Nom d'utilisateur (netid)
- Nom
- Prénom
- Adresse de courriel

- Identifiant Banner (enseignant·e·s titulaires/étudiant·e·s) ou IDS (PATGS et enseignant·e·s non titulaires)

Les informations suivantes sont importées pour les étudiant·e·s uniquement :

- Faculté
- Programme d'étude
- Année académique

Une série d'autres champs sont disponibles et vides par défaut. L'utilisateur peut les utiliser s'il le souhaite :

- Affichage de l'adresse de courriel (caché / tout le monde / membres du cours)
- Ville
- Pays
- Fuseau horaire
- Description
- Avatar/photo utilisateur
- Noms supplémentaires
- Prénom – phonétique
- Nom – phonétique
- Second prénom
- Autre nom
- Centres d'intérêt
- Page Web
- Identifiant ICQ
- Identifiant Skype
- Identifiant AIM
- Identifiant Yahoo
- Identifiant MSN
- Département
- Téléphone
- Téléphone mobile
- Adresse

b. Données d'inscription

Le profil d'un utilisateur / d'une utilisatrice contient :

- La liste des cours UV auxquels cet utilisateur / cette utilisatrice a accès.
- Son rôle dans chacun de ses cours (rôle enseignant, concepteur, étudiant, etc.).

c. Données d'activité

Parallèlement à cela, toute activité d'un utilisateur / d'une utilisatrice dans l'UV est intrinsèquement inscrite dans des tables de logs. Ces logs servent au support et à la maintenance, et permettent également de retracer le parcours de l'utilisateur / de l'utilisatrice en cas de problème. Les actions y sont répertoriées avec les champs suivants :

- Heure
- Nom de l'utilisateur/ de l'utilisatrice
- Nom de la personne touchée par l'action
- Contexte de l'événement / Composant (par ex système, forum, test...)
- Nom de l'événement
- Description
- Origine (web ou mobile)
- Adresse IP

Différents rapports permettent d'afficher différentes vues de ces données (par exemple évolution des connexions d'un cours dans le temps).

Finalités et usages

Les données personnelles permettent :

- d'identifier l'utilisateur/ l'utilisatrice, lui fournir accès aux espaces auxquels il/elle a droit, et de faire le lien avec Banner ;
- de grouper les étudiant·e·s par cohortes afin de faciliter l'organisation des activités d'apprentissage ;
- de communiquer avec les étudiant·e·s directement au départ de l'espace de cours dédié (forum de discussion, annonces, ..) ;
- de regrouper les étudiant·e·s d'une même année académique pour permettre l'accès à certaines fonctionnalités (par ex : l'auto-inscription à un cours en début d'année limitée aux étudiant·e·s inscrit·e·s à l'année académique courante).

Dans le cadre des épreuves et examens en ligne, les données d'activité des étudiant·e·s peuvent être consultées en cas de problème déclaré par l'étudiant·e (souci de connexion, « perte » de réponses, etc.), de prévention de la fraude ou de recours.

Identité et coordonnées de l'organisme qui collecte les données

L'Université Virtuelle est hébergée sur le Cloud MS Azure.

La plateforme est administrée conjointement par le Centre d'Appui Pédagogique (CAP) du

Département Enseignement et le prestataire externe EDUNAO :

Edunao SAS - 36, rue de l'Arcade - 75008 Paris - contact@edunao.com

Liste des personnes autorisées à consulter ces données

- Les administrateurs de la plateforme ont accès à l'ensemble des données.
- La base de données est hébergée chez le prestataire lié contractuellement à l'ULB. Ce prestataire dispose d'un accès aux données.
- En dehors des administrateurs, les autres utilisateurs /utilisatrices peuvent avoir accès à certaines données selon leur rôle :
 - L'**équipe CAP** a accès à l'ensemble des données afin de pouvoir assurer le support aux étudiant·e·s et aux enseignant·e·s.
 - L'**enseignant·e / le concepteur / la conceptrice de cours** a accès aux données des participant·e·s de ses cours.
 - Les **supers éditeurs** ont les mêmes droits que les enseignant·e·s pour les cours d'une faculté. Ces accès sont délivrés aux conseiller.e.s pédagogiques facultaires qui assurent le support local aux enseignant·e·s ainsi qu'à certains membres du personnel facultaire (une dizaine pour tout l'ULB), à la demande de la faculté (DAF, personnel administratif mettant des ressources en ligne à la demande des enseignant·e·s).

Mesures prises par l'Université afin d'assurer la sécurité de ces informations

En ce qui concerne l'accès aux données par le **personnel administratif de l'ULB en support aux enseignant·e·s**, la *Notice d'information concernant la protection des données à caractère personnel des membres du personnel de l'Université*, point 5, rappelle les obligations des agent·e·s :

« Tous les membres du personnel sont tenus au respect de la confidentialité pour l'ensemble des données à caractère personnel gérées par l'Université.

Ceci implique :

- L'obligation de ne pas accéder ou chercher à accéder à des données qui ne sont pas strictement nécessaires à l'exécution de leur mission ;
- L'interdiction de divulguer les données personnelles dont ils ont connaissance hors de ce qui est nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. »

En ce qui concerne l'accès aux données par les **fournisseurs** :

« L'Université s'est assurée que les fournisseurs des supports agissent conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données concernées sont

traitées, pour l'ULB, en tant que « sous-traitant » au sens de la législation (conservation limitée dans le temps, non transfert à des tiers...), donc pas pour leur propre compte. » (« Enseignements et évaluations à distance et respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) », p.2).

Tout complément d'information peut être sollicité à l'adresse rgpd@ulb.be.

Base légale sur laquelle repose le traitement des données (p.ex: convention collective de travail et commission de protection de la vie privée ULB)

Cf. la note « Enseignements et évaluations à distance et respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) » de la *Cellule protection des données* du 06/05/2020 :

« Les dispositions pertinentes à ce sujet peuvent être trouvées dans les « *Notices d'information concernant la protection des données à caractère personnel* » approuvées par le Conseil d'administration. Elles concernent tant les étudiant·e·s inscrits à l'ULB que le personnel de l'Université. Pour les étudiant·e·s, le texte est consultable sur le site à l'adresse : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/notice-d-information-concernant-la-protection-des-donnees-a-caractere-personnel-des-etudiants-inscrits-ou-en-voie-d-inscription-1>

Durée de conservation des données

Les données d'activités (logs) sont conservées pour une durée de 12 mois.

Pour les examens organisées en ligne (pendant la crise COVID notamment), les données sont archivées et seront conservées 5 ans comme pour des épreuves papier.